

25 jan 2019 -16:45

Appartient à [Conseil des ministres du 25 janvier 2019](#)

Recrutement et évaluation professionnelle des militaires

Sur proposition du ministre de la Défense Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant diverses dispositions relatives au recrutement et à l'évaluation professionnelle des militaires.

L'avant-projet de loi vise à :

- permettre, dans le cadre du processus de recrutement :
 - pour certains postes vacants, l'organisation d'une épreuve de sélection supplémentaire, à savoir l'épreuve pratique
 - dans des cas exceptionnels, la limitation du nombre de postulants pouvant participer à une épreuve pratique
 - l'organisation d'une délibération et/ou d'une sélection des postulants préalables à l'épreuve pratique lorsque le nombre de postulants pouvant participer à une épreuve pratique est limité
- reporter de 12 mois la date limite d'entrée en vigueur de la loi du 31 juillet 2017 modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation professionnelle des militaires

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, et de la Défense, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales
Egmont 1
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://diplomatie.belgium.be>